

SOLIDARITE AVEC LES EXPULSES ET LES MAL LOGES !

20 % des expulsions en France ont lieu en Seine-Saint-Denis. Ce chiffre va encore augmenter avec les expulsions, ces dernières heures, de centaines de personnes à La Courneuve et à Pantin. A Saint-Ouen aussi des familles sont expulsées mais comme d'autres le font en campant sur la place de la République à Paris, elles ont décidé de se battre et de camper devant la mairie de Saint-Ouen.

Soutenir les expulsés pour leur relogement !

Le 24 juillet, les habitants du village d'insertion ont été expulsés à la demande de la Sequano qui est rémunérée par la ville de Saint-Ouen pour aménager le nouveau quartier urbain des Docks. Depuis cette date, ils campent devant la mairie pour demander leur relogement. Cela fait sept années, que ces familles résident sur le village d'insertion installé après l'expulsion de leur bidonville. Les enfants ont grandi, ont été à l'école, au collège, au lycée... certains ont eu des enfants. Certains ont trouvé du travail, un logement parfois aussi. **Les enfants de cette dizaine de famille sont à la rue à la veille de la rentrée scolaire. C'est inacceptable !**

Cette situation est d'autant plus scandaleuse que le 27 juin le maire s'était engagé à provoquer une réunion avec la Sequano Aménagement, propriétaire du lieu où a été installé le village, l'Etat, les habitants et leurs soutiens pour empêcher une expulsion et travailler au relogement progressif des habitants. Il faut savoir qu'à la même réunion, le maire avait aussi promis de bloquer l'expulsion d'une famille de Saint-Ouen Habitat qui sera expulsée le 23 juillet... Depuis cet été, le DAL a reçu plusieurs familles, le plus souvent monoparentales, expulsées ou menacées d'expulsion par cet office HLM. **La ville doit arrêter ces expulsions et reloger les personnes qu'elle a expulsées !**

Pour des logements décents pour tous !

La ville de Saint-Ouen n'est bien sûr pas seule à avoir une responsabilité dans la situation du logement sur son territoire mais elle doit arrêter cette politique anti-sociale. **L'Etat et la commune devront procéder au relogement des expulsés.** Ensemble aussi ils doivent prendre leurs responsabilités pour lutter contre les marchands de sommeil et mettre fin au calvaire vécu par les sinistrés des 17/19 rue Jules Vallès, eux aussi pour partie menacés d'expulsion malgré la condamnation du propriétaire de leur immeuble.

Nous appelons la population à venir soutenir les revendications des expulsés et mal-logés :

- L'arrêt immédiat de toutes les expulsions, dans le privé, dans le public, au CARA !
- Le relogement immédiat de tous les expulsés !
- Le relogement des habitants des taudis, d'immeubles insalubres, des sinistrés des 17/19 rue Jules Vallès...
- L'application de la loi Droit au Logement Opposable et le relogement de tous les prioritaires.
- Davantage de logements sociaux accessibles aux plus modestes (PLAI...).
- La réquisition, par l'application de l'ordonnance de 1945, et la réhabilitation des logements vides.

RASSEMBLEMENT SAMEDI 29 AOUT 2015 15 H. DEVANT LA MAIRIE DE SAINT-OUEN (93)

Permanence du DAL Saint-Ouen, tous les 1^{er} samedis du mois de 10 h 30 à 13 h.
au 1, rue des Marronniers à Saint-Ouen. Tél. : 06 65 97 10 24. dalsaintouen@orange.fr
<http://droitaulogement.org/> www.facebook.com/comite.dalsaintouen

